

Maraîchage : l'amidon de maïs pour supplanter le film plastique

Plus cher mais moins contraignant, le paillage biodégradable séduit les agriculteurs, à l'image de Fabrice Bachère, à Bruch (47), producteur qui, en deux saisons, a triplé l'utilisation de ce film protecteur pour ses melons

Maryan Charruau
m.charruau@sudouest.fr

« Le terrain n'est pas idéal, en pente et plein de cailloux. De plus, aujourd'hui, la pluie est accompagnée de rafales de vent. Que voit-on ? Le plastique ne bouge pas et protège comme il faut les melons cultivés en plein champ. Une fois la récolte faite, certes nous sommes un peu décalés en saison pour les melons, il n'y aura pas grand-chose à faire pour rendre le terrain de nouveau propre : du désherbage mécanique ou manuel et un coup de rotovator. Surtout, pas besoin de ramasser les déchets liés au film plastique, puisque celui utilisé est biodégradable. Ça fait sacrément baisser les coups de main-d'œuvre », apprécie Fabrice Bachère, au milieu d'une partie de son installation à Bruch, le reste est situé à Espiens, Feugarolles et Nérac, communes de Lot-et-Garonne proches des Landes et du Gers.

L'usage a triplé

Âgé de 44 ans, Fabrice Bachère cultive un peu plus de 70 hectares, dont une bonne douzaine consacrée au maraîchage : 6 ha de melons (soit une récolte de 20 tonnes à l'hectare), 2 ha de citrouilles et 4 ha de potimarrons, mais aussi 16 ha de soja, 20 ha de blé, 6 ha de maïs, 8 ha de semences de luzerne. « Certaines parcelles sont entourées de bois, j'entretiens des bandes enherbées et des jachères sur 8 à 9 ha », poursuit ce chef d'entreprise qui emploie son épouse et un saisonnier, chacun disposant d'un contrat de six mois.

En 2021, Fabrice Bachère s'est servi de ce film biodégradable sur 1,5 hectare, soit trois fois plus que l'an dernier. « Au départ, reconnaît-il, ma crainte provenait



Fabrice Bachère dans sa parcelle à Bruch, où il produit notamment des melons en utilisant ce film biodégradable. LOIC DÉQUIER/SUD OUEST*

de la vitesse de biodégradabilité, je craignais qu'elle soit trop rapide au regard de la température. Il faut prendre en compte aussi la constitution des sols. En fait, ce biofilm épouse assez bien les sols et j'ai constaté peu de déchirure. Lors de sa pose par vent, le film paraissait flotter, mais il tient bon. Reste la question du stockage, en intérieur, puisque c'est un produit biodégradable », concède le maraîcher, visiblement séduit par le produit.

Une société néracaise

Ces films biodégradables, de couleur noire, sont constitués d'amidon de maïs. Présentés

sous la forme de rouleaux, ils sont proposés en plusieurs épaisseurs, à partir de 12 mi-

« La décomposition de ce film constitué de résidus organiques est totale, 100 % en plusieurs semaines »

crois. Fabrice Bachère se les procure auprès de l'entreprise Sansan. Elle est spécialisée dans le conseil et la distribution en agro-fouritures (quatre conseillers), mais aussi la com-

mercialisation de céréales oléoprotéagineuses (50 000 tonnes de collecte en conventionnelle et en agriculture biologique). Son territoire d'intervention s'étend sur l'ensemble de Lot-et-Garonne et une partie du Gers. Outre son siège social à Nérac, elle s'appuie sur quatre points de distribution, de vente et de stockage, disposant tous d'un magasin : Montagnac-sur-Auvignon, Mézin, Francescas et Lammontojoie.

Créée par Jean Sansan en 1973, l'entreprise est dirigée par son fils, Alain, président-directeur général, et sa fille Corinne, assistante de direction. Elle emploie une équipe de 25 personnes.

Son dernier chiffre d'affaires s'élève à près de 19 millions d'euros (céréales 60 %, approvisionnement 38 %, et alimentation animale 2 %). La société néracaise fait confiance au groupe Barbier, basé à Sainte-Sigolène (Haute-Loire), pour la fabrication des films, dont elle est leader en France dans l'industrie, la distribution et l'agriculture.

Un coût encore élevé

« Au début des années 2000, le premier film biodégradable n'était pas au point. Ce nouveau produit répond aux attentes. La première étant liée à sa décomposition totale, 100 % en plusieurs semaines, puisque le film rejette uniquement des résidus organiques. Après deux ans de commercialisation, 26 % des surfaces concernées sont couvertes par ce biofilm. L'adaptation a été rapide et on peut estimer que le pourcentage devrait doubler d'ici deux ans. Reste son coût, le nerf de la guerre », reconnaît Jean-Marc Féron, conseiller agronomique chez Sansan.

« Par hectare, il est supérieur de 150 euros par rapport à un film classique. Mais actuellement, la concurrence est faible. Aussi, quand on voit la flambée du plastique à laquelle s'ajoutent les contraintes - ramassage pénible et chronophage du film et des résidus, recyclage et taxe - à terme les écarts vont se gommer », poursuit Jean-Marc Féron. Autre encouragement, celui accordé par le Négoce Agricole Centre-Atlantique. Implanté dans 19 départements de l'Hexagone - ceux de la Nouvelle-Aquitaine, du Centre-Val de Loire et la Vendée -, ce syndicat agricole regroupant une centaine d'entreprises appuie l'utilisation de ce produit inscrit dans sa liste Vert l'avenir.

À Gradignan (33), le salon Lire en poche reprend ses marques

Du 8 au 10 octobre, le public a rendez-vous avec de nombreux auteurs, des illustrateurs, des éditeurs, des libraires

Hormis le passe sanitaire, qu'il faudra présenter à l'entrée, et le masque, qu'il est recommandé de porter, le salon Lire en poche retrouve sa forme habituelle, du 8 au 10 octobre, dans le parc de Mandavit, à Gradignan près de Bordeaux. Les habitués, qui sont nombreux à plébisciter ce rendez-vous à l'accès gratuit, vont renouer avec le plaisir des dédicaces, après les frustrations engendrées l'an dernier par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid.

Ils pourront rencontrer plus de 80 auteurs, notamment Sorj Chalandon, Philippe Jaenada, Yasmina Khadra, Lionel Duroy ou encore Jean-Christophe Rufin et bien entendu Jean Teulé, le parrain de cette nouvelle édition. Lætitia Colombani, Jeanne Cherhal, Grégoire Dela-

court qui animera un café littéraire samedi matin, ou encore Agnès Martin-Lugand sont étalés annoncés dans le cadre de cette manifestation placée cette année sous le thème « Gout de lire, Soif d'écrire ». Manière de dire que sa vocation est de transmettre le goût de la lecture et des livres comme le souligne le commissaire général, Lionel Destremau. Y compris en invitant des écrivains populaires.

Littérature jeunesse

La manifestation fait depuis longtemps la part belle à la littérature jeunesse. Les auteurs et illustrateurs de cette catégorie, qui font parfois le tour des écoles avant l'ouverture du salon, se nomment cette année Jean-Claude Mourlevat, Geof-

froy de Pennart, Marie-Aude Murail, Christian Heinrich (l'auteur des « P'tites poules ») ou encore Thierry Courtin, le créateur du personnage Tchoupi. À noter qu'Anne-Laure Bondoux est de retour et propose une lecture dans l'auditorium de la médiathèque (sur le même site) dimanche après-midi.

Il y en aura pour toutes les générations et notamment pour les amateurs de mangas qui pourront assister à un « live drawing » du dessin en direct par la mangaka Art-of-K, samedi à 14h30 à l'EPAJG du bourg de Gradignan.

Christine Morice

Le programme des différentes animations, rencontres ou lectures est à retrouver sur le site www.lireenpoche



Le salon dédié aux livres de poche de Gradignan accueillera plus de 80 auteurs ce week-end. ARCHIVES PATRICIA DELAGE